



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060185

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 15/04/2024 18H40 C:000156 I:02525
V/REF : 5024666778
V/Appel du Lundi 15/04/2024 a 18H40

AXA ASSISTANCE FranceASSURANCE
N° TVA FR 81 451 392 724
6, RUE ANDRE GIDE
92328 CHATILLON

IMMEUBLE : 11 RUE FERMEE
13100 AIX EN PROVENCE

27 Juin 2024

Référence Marché: Contrat Prestations de Service
LOCALISATION : 11 RUE FERMEE-LOGEMENT DE M.NOIRET ROBIN-TEL:07 83911291
MOTIF : INTERVENIR POUR UNE PANNE TOTALE D'ELETRICITE DANS LE LOGEMENT
Donneur d'ordre : Sté G ODS

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux sur l'installation électrique.

LE 15/04 A 20H30
INTERVENTION A PARTIR DU LOGEMENT DE M.NOIRET
REENCLECHEMENT DU DISJONCTEUR 30MA
ELECTRICITE RETABLIE DANS LE LOGEMENT
CONTROLE DU TABLEAU ELECTRIQUE, RAS
REPLI DU CHANTIER

OBSERVATIONS :

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Mise en oeuvre d'un véhicule équipé pour Travaux Electriques et Electromécaniques avec matériel spécifique a ce type d'intervention
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel.
Réalisation de l'intervention, conformément aux regles de l'art.
Vérification et contrôle de la bonne exécution.
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulieres convenues avec le client.

=====

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	DEP2-Supl.dépl.>30Km/10KmLu-Ve 18-8h/Sam	1	8,40	16,80
1,00	EL1-Rech.panne+isol<=1h15 Lu-Ve 18-22h/S	1	97,50	97,50



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4060185

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

TOTAL H.T.	114,30
T.V.A. a 20,00%	22,86
TOTAL T.T.C.En EURO	137,16

Valeur en votre règlement au 31 Juillet 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN